



**FSU - SNUipp**  
 4 rue proudhon 02700 TERGNIER  
 Tel : 0323380984 - f SNUippFSU02  
 snu02@snuipp.fr - http://02.snuipp.fr



Pourquoi adhérer ?

**PREMIER SYNDICAT DANS L'ACADEMIE ET AU NIVEAU NATIONAL !**



Pour ne pas rester isolé-e, être conseillé-e, aidé-e et accompagné-e tout au long de ta carrière.



Pour être représenté-e et pour que ta voix compte pour forger l'école de demain.



Pour bénéficier d'une source d'informations fiable et très complète : bulletins nationaux, départementaux, lettres d'info...



Pour continuer à défendre et faire respecter tes droits et à militer pour porter tes revendications.



Pour contribuer à notre force syndicale en participant à des réunions d'informations (RIS) et stages syndicaux, afin de transformer le métier d'enseignant-e et le faire avancer collectivement.



Pour permettre au syndicat d'agir et d'exister : les cotisations des adhérent-es sont les seuls revenus de ton syndicat, et de son nombre d'adhérent-es dépend le temps qui lui est alloué pour te répondre. C'est la garantie de son indépendance.

**Trop cher ? Non ! 66% de la cotisation est déductible des impôts (ou ouvre droit à du crédit d'impôts si nous ne payez pas d'impôts).**

Pour une cotisation de 200€, vous ne payez en réalité 68€ !

Et vous avez également la possibilité de fractionner votre cotisation :

- Jusqu'à 4 fois par carte bleue (Qrcode ci-contre)
- Jusqu'à 9 fois par prélèvement
- Jusqu'à 9 fois par prélèvement reconductible avec 10€ de réduction
- Jusqu'à 9 fois par chèques



**MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA - COTISATIONS FSU- SNUipp-AISNE**

Mandat de prélevement SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la FSU-SNUipp 02 à envoyer des instructions de votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du FSU-SNUipp 02. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous passez avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Organisme créancier SEPA: SNUipp Aisne - 4 rue Proudhon - 02700 Tergnier	IDENTIFIANT CREANCIER SEPA FR89ZZZ447033	Banque Populaire du Nord 02000 Laon
---	---	--

(Nom, prénom et adresse du débiteur)	Nom et adresse de l'établissement teneur du compte Banque : ..... Adresse : .....
--------------------------------------	---

IBAN

BIC  Nota : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Compte à débiter

J'opte pour le paiement de ma cotisation FSU-SNUipp 02 à partir de l'année scolaire 2024-2025 en **1 2 3 4 5 6 7 8 9** prélèvements (entourer le nombre de prélèvement choisi)

A envoyer au FSU SNUipp-Aisne 4 rue Proudhon - 02700 Tergnier	Joindre un RIB ou RIP	A : Signature :	Date :
--	-----------------------	--------------------	--------

## MES COORDONNÉES

M, Mme ..... Nom de naissance.....  
 Prénom : .....  
 Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_  
 Adresse : .....  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : .....  
 Téléphone : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_\_\_  
 Courriel : .....@.....

### J'adhère à la section de l'Aisne du FSU-SNUipp.

La réglementation générale sur la protection des données (RGPD) demande le consentement explicite des personnes concernant les traitements et le stockage des données à caractère personnel, veuillez nous signifier le vôtre en cochant la case suivante.

**Votre demande d'adhésion ne sera traitée qu'à cette condition.**

J'autorise la FSU-SNUipp à stocker et à utiliser les données personnelles que je lui transmets dans le cadre interne à son activité (gestion des adhérents, travail paritaire, informations à votre intention).

## MES INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

PE classe normale  PE hors classe  PE classe exceptionnelle **échelon** : \_\_\_\_\_  
 AESH  contractuel•le  retraité•e  
 titre définitif  titre provisoire Date de sortie IUFM/ESPÉ/INSPÉ : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Lieu d'affectation : .....  
 Poste occupé : .....

## MA COTISATION

Cotisation : montant relatif à l'échelon + majorations : \_\_\_\_\_ €  
 Paiement par chèques - Nombre de chèques (maxi 9) : \_\_\_\_\_  
 Paiement par prélèvement  
 Paiement par prélèvement reconductible (-10€ sur la cotisation)  
 (joindre l'autorisation de prélèvement située au dos et un RIB) :  
 9 prélèvements effectués chaque mois (d'octobre à juin), reconduit chaque année  
 Date : ...../...../..... Signature : \_\_\_\_\_

## ENSEIGNANT en ACTIVITÉ

En gras : montant de la cotisation annuelle / Entre parenthèses : coût réel après impôts

ECHELON	1 ou FS	2	3	4	5	6 ou 1er ch	7 ou 2e ch	8 ou 3e ch	9	10	11
PE classe normale	<b>88 €</b> (30 €)	<b>109 €</b> (37 €)	<b>150 €</b> (51 €)	<b>172 €</b> (58 €)	<b>176 €</b> (60 €)	<b>181 €</b> (62 €)	<b>190 €</b> (64 €)	<b>198 €</b> (67 €)	<b>211 €</b> (72 €)	<b>228 €</b> (77 €)	<b>241 €</b> (82 €)
PE hors classe			<b>240 €</b> (82 €)	<b>261 €</b> (89 €)	<b>275 €</b> (93 €)	<b>288 €</b> (98 €)					
PE classe ex	<b>257 €</b> (87 €)	<b>271 €</b> (92 €)	<b>286 €</b> (97 €)	<b>314 €</b> (106 €)	<b>340 €</b> (115 €)	<b>354 €</b> (120 €)	<b>367 €</b> (125 €)	<b>375 €</b> (128 €)			
Instituteurs							<b>152 €</b> (52 €)	<b>161 €</b> (55 €)	<b>168 €</b> (57 €)	<b>178 €</b> (60 €)	<b>194 €</b> (66 €)

Master 1 et 2 AESH - AED	<b>35 €</b> (12€)
Contractuel PE	<b>45 €</b> (15 €)
Disponibilité congé parental	<b>100 €</b> (34 €)
Retraités Indice < 515	<b>95 €</b> (32 €)
Retraités Indice > 515	<b>120 €</b> (41 €)

TEMPS PARTIELS ET AUTRES PERSONNELS

## MAJORATIONS

- PEMF / REP : + 13 €
- Chargé d'école : + 14 €
- Dir 2 à 4 classes : + 18 €
- CPC / CPD : + 19 €
- PE spécialisé (ULIS, SEGPA, EREA, UP2A, psy, RASED, référent) : + 21 €
- Dir 5 à 9 classes : + 23 €
- REP + : 25 €
- Dir 10 classes et + : + 27 €
- Dir SEGPA : + 55 €